



# Gestion de la fertilité des sols en maraîchage bio

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez apprendre à gérer votre fertilisation en maraîchage biologique en étant capable de faire un diagnostic de sol.

## Contenu

### Jour 1

#### Matinée

- Apport théorique sur les éléments fondamentaux sur le sol et le maintien de sa fertilité (organique, biologique, physique et minérale) ;
- Présentation des outils de diagnostic du sol qui vont être utilisés (tarière, test bêche, profil cultural et observations des plantes bio-indicatrices).

#### Après-midi

- Présentation par le producteur de sa ferme et de l'itinéraire technique de la parcelle
- Appréciation de l'état de la culture en place (si encore présente)
- Observation du sol (tarière, profil cultural, test bêche) mesure du tassement du sol avec le pénétromètre sol et observation des plantes bio-indicatrices.

### Jour 2

#### Matinée

#### Synthèse des observations de terrain

- Interprétation des analyses de terre de la parcelle et du végétal

#### Après-midi

- par groupe analyse et proposition d'amélioration :
  - 1/Sous l'angle pratique de leur mise en place : comment, quand, avec quel matériel, quel produit, quelle modification de l'itinéraire technique ?
  - 2/Sous l'angle économique : leur coût en terme de charge et d'investissement : investir seul ou en collectif
  - 3/Sous l'angle organisationnel et humain.
- Mise en commun des travaux des 3 ateliers, synthèse

## INFOS PRATIQUES

Date : 17 et 18 janvier 2017

Lieu : Salle de réunion de l'Ecoloc, 1 Montée de Barret le Haut, 05300 Barret-sur-Méouge, et sur l'exploitation de Nicolas SYLVAIN à Salérans

Horaires : 9h à 17h30

Repas : tiré du sac

#### Intervenant :

Karim Riman, Agro-écologue Consulting, formateur renommé spécialiste de sol

Public : Agriculteurs, porteurs de projet, salariés agricoles

Prérequis : Aucun

Possibilité de délivrance d'une attestation de formation

Pour tout renseignement

Bertille Gieu au 04 92 52 53 35 ou 06 03 07 94 88 ou [agribio05@bio-provence.org](mailto:agribio05@bio-provence.org)

Possibilité de prise en charge financière par les OPCA

